



Comment quitter la sas dont je suis actionnaire à 20%?

Par **Suzette**, le **28/07/2015** à **17:34**

Comment quitter la sas dont je suis actionnaire à 20 % ?

Bonjour,

Je suis actionnaire dans une SAS que je souhaiterais quitter car en fort désaccord avec mes 3 associés.

La confiance n'est plus là et il n'est plus possible de nous entendre. Cela engendre des conflits et un harcèlement moral qui me détruisent nerveusement.

Je ne trouve pas d'acquéreur malheureusement et mes anciens associés ne souhaitent pas racheter mes parts.

Contrairement à ma demande, nous n'avons malheureusement jamais fait de pacte d'associés.

Y a-t-il un moyen pour moi de me sortir de cette situation ?

Merci de votre aide.

Par **NBonniot**, le **04/08/2015** à **23:27**

Bonjour,

Je vous invite à consulter les articles juridiques rédigées par les avocats sur les sites suivants :

<http://www.village-justice.com/articles/Conflit-entre-associes-sortie,13597.html>

<http://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/solution-conflit-entre-associes-retrait-13040.htm#.VcEh2vnSIFw>

C'est un peu long à lire mais au moins vous allez avoir la réponse à votre problème. N'hésitez pas consulter un avocat spécialisé en droit des sociétés.

Sinon, avez-vous proposé vos parts aux sociétés concurrentes?

Cordialement